

logement consiste en trois mots: plus de maisons. Nous avons besoin de plus de maisons et nous devons consacrer notre attention et notre énergie à résoudre ce problème. Il y a quatre règles fondamentales que nous devrions suivre à l'égard de l'habitation. D'abord, le logement est un droit humain fondamental de tous les Canadiens. C'est une nécessité vitale. Nous n'avons pas le choix à l'endroit de ce besoin, et il n'est pas question de le remettre à plus tard. En deuxième lieu, il faut différentes habitations pour les différentes étapes de la vie, pour les familles, pour les couples retraités et les célibataires. Et il faut tenir compte des différents styles d'architecture. Troisièmement, le logement n'est qu'une partie du milieu urbain total, qui comprend les transports, les loisirs, le travail et les services. Quatrièmement, le foyer et ce qui l'entoure déterminent la qualité de notre vie. On ne peut mettre à part les questions de beauté, de style et d'espace.

Que devons-nous faire pour mettre ces propositions en œuvre, que devons-nous faire pour résoudre la crise du logement? La première chose que nous ferions, nous, néo-démocrates, serait d'établir un organisme fédéral de l'habitation et de l'aménagement urbain, ayant à sa tête un nouveau ministre de qui relèverait directement la Société centrale d'hypothèques et de logement. Il incomberait à cet organisme d'élaborer une politique d'ensemble pour le Canada, fondée sur une enquête menée avec la collaboration des autorités provinciales et municipales et portant sur les besoins en matière de logement. Une des choses qui ressortiront de cette conférence, c'est que le gouvernement fédéral exhortera probablement les provinces à établir des organismes provinciaux. Nous ne pouvons attendre des provinces qu'elles établissent des organismes intéressant le logement sans que le gouvernement fédéral prenne une initiative semblable. Ce serait reconnaître qu'il appartient au gouvernement fédéral de prendre cette initiative. Le ministre du Travail (M. Nicholson), responsable à l'heure actuelle du logement, est trop occupé de questions ouvrières, pour le reste, c'est un ministre à temps partiel. Je dois dire aussi que sa sincérité n'égale pas ses réalisations et s'il agissait de la sorte dans l'industrie privée, son attitude serait inacceptable.

Ce dont nous n'avons pas besoin en ce moment, c'est bien d'un conseil pour l'habitation et l'aménagement urbain. Dans cinq ans, nous aurions un comité chargé d'étudier le travail de ce conseil. Ce qu'il nous faut, c'est un ministère de l'habitation et de l'aménagement urbain, sous l'autorité d'un ministre distinct, qui s'attaquera à la crise du logement. Deuxièmement, de l'avis du Nouveau

[M. Gilbert.]

parti démocratique, le gouvernement devrait faire des injections massives de capitaux dans tous les secteurs de l'habitation, y compris les coopératives de loyers à bon marché et les logements pour vieillards. L'objectif pour les trois prochaines années équivaldrait à un minimum de 200,000 maisons, dont 25,000 seraient réservées aux groupes à faible revenu.

Or, le premier ministre a dit ce matin à la conférence, chose marquante, que le volume annuel des maisons construites est d'importance primordiale. Il ne peut ignorer qu'en 1965 et 1966, respectivement, les mises en chantier ont été de 166,000 et de 134,000 et nous en espérons 160,000 cette année. Comme le Conseil économique du Canada a prédit qu'il en fallait 170,000, notre chiffre témoigne de notre retard. Le Conseil a signalé que 170,000 mises en chantier s'imposaient non seulement cette année, mais chaque année jusqu'en 1970. Il en faudrait ensuite 190,000 plus 10,000 pour remplacer les vieilles maisons.

• (8.20 p.m.)

Pour ce qui est des habitations dont le Canada aura besoin plus tard, monsieur l'Orateur, on nous informe qu'au tournant du siècle notre population atteindra les 35 millions. D'après les experts, à compter de 1970 et jusqu'en l'année 2000 il faudra au Canada une moyenne de 350,000 maisons par année. Voilà pourquoi il est nécessaire d'établir un ministère distinct de l'habitation et de l'aménagement urbain sous la direction d'un ministre chargé d'atteindre cet objectif. Il nous paraît injuste de faire venir au pays 225,000 immigrants cette année sans en même temps prévoir de programme d'habitation pour eux, pour les nouvelles familles et aussi pour notre propre accroissement démographique. Le premier ministre de l'Ontario a déclaré ce matin que l'Ontario seul avait besoin de 90,000 logements au cours des trois prochaines années et qu'ensuite il en faudrait 100,000 autres. Ce fait révèle l'ampleur du problème et démontre qu'il est indispensable de désigner un ministre fédéral qui serait responsable de l'habitation et de l'aménagement urbain.

La troisième mesure que nous adopterions, monsieur l'Orateur, serait de réduire le taux d'intérêt hypothécaire. Il y aurait lieu de ramener immédiatement le taux d'intérêt hypothécaire à 6 p. 100 en vertu de la loi nationale sur l'habitation et à 7 p. 100 à l'égard des prêts courants. Le premier ministre a déclaré ce matin que les taux avaient été effectivement affranchis par suite de l'imposition de la nouvelle formule par le gouvernement. Nous savons tous que la nouvelle